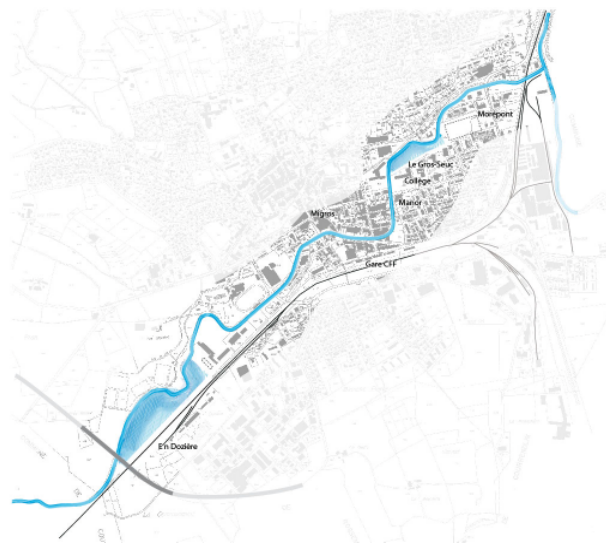


## "DELEMONT MAREE BASSE"

# AMENAGEMENTS DE LA SORNE ET DE SES ABORDS

Rapport du Conseil communal au Conseil de Ville

Année 2010



### Table des matières

1	Bref rappel .....	2
2	Démarches 2010.....	2
2.1	Conception directrice et plan directeur .....	2
2.2	Enquête préliminaire d'impact sur l'environnement .....	2
2.3	Secteur « En Dozière » .....	2
2.4	Autres secteurs .....	2
2.5	Gestion du cas de surcharge et plan d'alarme .....	3
2.6	Evaluation des dommages potentiels et de l'efficacité des mesures.....	3
2.7	Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux .....	3
2.8	Carte des dangers Sud des voies.....	3
3	Planification 2011.....	3
4	Aspects financiers.....	3
5	Rapport de participation.....	4

## **1 Bref rappel**

L'année 2009 a permis d'établir la Conception directrice et le plan directeur de la Sorne, document ratifié fin septembre par le Conseil de Ville.

Un crédit-cadre de 15 millions de francs pour la réalisation des aménagements contenus dans le plan directeur a été accepté à plus de 80 % lors de la votation populaire de novembre 2009.

## **2 Démarches 2010**

L'année 2010 a permis de préparer les travaux de la première étape prévus en 2011 sur le secteur « En Dozière ».

### **2.1 Conception directrice et plan directeur**

Suite à l'examen préalable du dossier auprès des instances cantonales (juin 2010), le dossier corrigé a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 29 novembre 2010. Le dossier final a été transmis pour approbation au Département de l'environnement et de l'équipement en décembre 2010.

### **2.2 Enquête préliminaire d'impact sur l'environnement**

Cette étude, nécessaire selon la législation en vigueur, porte sur l'ensemble du projet « Delémont marée basse ». Elle constitue la première phase de l'étude d'impact sur l'environnement et a été validée par l'Office de l'environnement.

### **2.3 Secteur « En Dozière »**

Les études et investigations suivantes ont été réalisées sur le secteur « En Dozière » (y compris secteur « Blancherie ») :

- avant-projet
- étude écopégeomorphologique du cours d'eau
- rapport d'impact sur l'environnement (approuvé par l'Office de l'environnement - ENV - en septembre 2009)
- plan spécial n°73 En Dozière (voir message concernant cet objet)
- études géologiques et géotechniques
- lancement des appels d'offres pour le génie civil, le génie biologique et les travaux préparatoires (abattages)
- adjudications de mandats pour les phases de réalisation et pour le suivi environnemental de réalisation.

### **2.4 Autres secteurs**

Les démarches suivantes ont été entreprises en 2010 sur les secteurs « Centre », « Morépoint » et « Confluence Birse/Sorne » :

- prise de contact avec les propriétaires du bâtiment Vögele, en vue de la suppression des piliers dans le canal de la Sorne
- coordination avec les projets immobiliers dans le secteur du parking de la Jardinerie
- tractation avec le propriétaire du terrain dans le secteur Gros-Seuc/Morépoint. Un accord a été trouvé pour le remblayage permettant la réalisation du futur éco-quartier et pour la création du parc urbain inondable
- lancement des études pour l'utilisation des matériaux du tunnel de Choindez en vue du remblayage de Morépoint
- validation du concept de protection et d'aménagement de la confluence Birse/Sorne
- achat de la parcelle de la Bourgeoisie au Colliard.

## **2.5 Gestion du cas de surcharge et plan d'alarme**

Pour l'obtention des bonus de subventionnement (10 %), la Confédération exige la mise en place d'un concept de gestion du cas de surcharge (dépassement du débit de dimensionnement pour la Sorne). Le concept retenu prévoit de sauvegarder en priorité la rive gauche, soit le centre-ville. Le débit déversé est maîtrisé via un couloir d'écoulement empruntant les voies CFF.

La solution retenue préconise la réalisation de mesures fixes (digues, murets, etc.) afin de limiter les éléments mobiles. Suite aux résultats de cette étude, le plan d'alarme établi en 2008 et 2009 sera donc adapté et simplifié. Les coûts pour l'acquisition des boudins mobiles seront donc fortement réduits par rapport au plan d'alarme initial (210 m de boudins mobiles seront nécessaires au lieu des 1800 m prévus initialement).

Les mesures utiles à la mise en place du concept ne sont pas comprises dans le crédit-cadre de 15 millions et feront l'objet d'une demande de crédit si le projet est validé par l'Etat-major communal de conduite de Delémont (EMCCD) et le Conseil communal. La planification actuelle prévoit la réalisation des mesures et l'acquisition des éléments mobiles en 2012.

## **2.6 Evaluation des dommages potentiels et de l'efficacité des mesures**

Cette étude est exigée par la Confédération. En tenant compte de l'ensemble des mesures environnementales, le projet obtient une rentabilité suffisante. En ne considérant que les aspects sécuritaires, la rentabilité est très bonne. A noter que ces évaluations comprennent déjà le concept de gestion du cas de surcharge (§ 2.5).

## **2.7 Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux**

Le plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux est en cours de validation. Pour la Sorne, il inclut une analyse de l'état initial du cours d'eau et un concept de contrôle de l'efficacité des mesures.

## **2.8 Carte des dangers Sud des voies**

Cette carte est actuellement disponible. Les mesures à prendre sont incluses dans le plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux. Certaines actions seront coordonnées avec le projet « Delémont marée basse ».

## **3 Planification 2011**

Les études et travaux suivants sont planifiés en 2011 :

- réalisation des travaux sur le secteur En Dozière
- projet de l'ouvrage pour le secteur « avenue de la Gare - Morépont ». Une extension de l'étude jusqu'à la confluence avec la Birse n'est pas exclue
- rapport d'impact sur l'environnement en lien avec le point précédent
- investigations géologiques, géotechniques et hydrogéologiques sur les secteurs « Centre » et « Morépont »
- étude du remblayage de Morépont, permis de construire et début du remblayage
- projet de l'ouvrage pour les mesures permettant la gestion du cas de surcharge et demande de crédit.

## **4 Aspects financiers**

Selon le devis du projet de l'ouvrage, le budget du secteur « En Dozière » sera respecté (2.3 mio). Seules les acquisitions foncières ne sont pas comprises dans le crédit-cadre. Celles-ci devraient par contre être subventionnées au même titre que les aménagements du cours d'eau.

Les dépenses actuellement engagées sont les suivantes :

- secteur « En Dozière » : Fr. 210'000.-
- autres secteurs : Fr. 170'000.-

A noter que les prestations de l'administration communale sont évaluées à plus de Fr. 400'000.- depuis janvier 2009 (prestations du Service UETP).

La demande de subventions fédérales et cantonales pour le secteur « En Dozière » ainsi que pour les mesures urgentes (arrière-digues Morépoint et Dozière) a été transmise en décembre 2010.

## **5 Rapport de participation**

Le processus participatif mis en place en 2009 s'est poursuivi en 2010 :

- groupe de concertation : une visite du site « En Dozière » et une séance de concertation pour évaluer le projet d'ouvrage
- 5 séances du comité de pilotage
- 4 séances du comité opérationnel dont font notamment partie les organismes suivants : SEPOD, Pro Natura, les pêcheurs
- séances d'information et contacts divers liés au plan spécial « En Dozière »
- nombreux contacts avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles des secteurs « En Dozière » et « Morépoint »
- contacts avec des propriétaires de bâtiments sur le secteur « Centre ».

En 2011, les actions suivantes seront notamment mises en œuvre :

- participation du COPIL et du COPER au suivi des travaux du secteur « En Dozière »
- visite de chantier pour le groupe de concertation
- séance de concertation pour tronçon « avenue de la Gare - Morépoint ».

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président : La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 17 janvier 2011